

**VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE ?
VOTRE LOGEMENT A PLUS DE 15 ANS,
VOUS SOUHAITEZ ISOLER,
RÉHABILITER,
ADAPTER À LA PERTE D'AUTONOMIE,
FAIRE DES ÉCONOMIES
D'ÉNERGIES ?**

**VOUS NE SAVEZ PAS
COMMENT FAIRE ?**

CONTACTEZ NOUS !

Notre chargé de mission et notre
opérateur vous aideront
à trouver les solutions adaptées
à votre foyer

*Cet accompagnement technique
et administratif est offert*

OPAH
OPÉRATION
PROGRAMMÉE
D'AMÉLIORATION
DE L'HABITAT

**+
RENOUVELLEMENT
URBAIN**

**Ce programme fonctionne aussi
pour les logements collectifs
et les copropriétés**

Aides sous conditions de ressources

**LES OPAH SERONT EN PLACE
DE 2023 À 2027
POUR LE CENTRE-VILLE DE GIEN**

**ET DE 2023 À 2025
POUR LE RESTE DE
LA COMMUNAUTÉ DES
COMMUNES GIENNOISES**



La Communauté des Communes
Giennaises et ses partenaires investissent :

3 000 000 €

pour la rénovation de

100 logements

sur **5 ans**

INFOS :

opah@cc-giennoises.fr
02 38 29 32 88



Loire future



► La Communauté des Communes Giennaises vous informe

OPAH
OPÉRATION
PROGRAMMÉE
D'AMÉLIORATION
DE L'HABITAT

**+
RENOUVELLEMENT
URBAIN**

**LA COMMUNAUTÉ DES
COMMUNES GIENNOISES
VOUS ACCOMPAGNE
DANS VOS PROJETS
DE RÉNOVATION DE L'HABITAT**

C.D.C.G.

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES GIENNOISES

legiennois.fr

1

Vous avez un projet de rénovation énergétique, d'adaptation à la suite d'une perte d'autonomie, de réhabilitation d'un logement vacant, prenez rendez-vous avec notre conseiller



2

Le conseiller missionné par la collectivité va étudier votre projet selon votre situation et votre éligibilité au programme (grille de l'ANAH)



3

Le conseiller organisera avec vous, une visite de votre bien et estimera les postes de travaux à réaliser



4

Vous faites établir des devis par des professionnels RGE (reconnu garant de l'environnement)



5

Selon vos capacités financières, et avec vous, le conseiller monte le dossier de demandes de subventions et le transmet aux organismes concernés



6

Dès que le dossier est validé par l'ANAH et la CDCG, vous pouvez commencer les travaux.



7

Une fois les travaux terminés, vous confiez les factures à votre conseiller pour recevoir les subventions



EXEMPLES D'INTERVENTIONS :

